

L'ASGM vous propose **2 tournois internes en Match Play Net mixte**  
(femmes et hommes concourent ensemble lors de chaque tournoi) :

- **un tournoi individuel**
- **un tournoi en double, formule scramble**

Pour cette formule, inscrivez-vous soit en équipe de 2 (mixte ou pas), soit seul (nous vous trouverons alors les meilleurs partenaires).

## **Les tournois**

### ✓ Etat d'esprit

Ces tournois en match-play net sont d'abord des compétitions amicales où le fairplay, l'honnêteté et la bonne humeur restent des éléments incontournables.

C'est dans cet esprit que nous vous invitons à participer nombreux à ces compétitions et souhaitons à chacun et à chacune d'entre vous de partager de très bons moments humains et golfigues.

### ✓ Inscription

Les 2 tournois sont réservés :

- aux adhérents 2022 de l'Association sportive ;
- et/ou aux abonnés 2022 au parcours du Golf des Marches ;
- et/ou aux licenciés 2022 au Golf des Marches ;

**Attention !** Il suffit de remplir une seule de ces conditions pour pouvoir s'inscrire.

Pour les non abonnés au parcours, le green-fee est à 15 €.

Les joueurs ou équipes pourront prendre leur carte de score à l'accueil du golf.

### ✓ Organisation

Les tournois sont organisés afin de permettre à chaque inscrit de jouer au moins 3 matches lors de la phase de poule.

Seuls, les premiers de chaque poule joueront dans le tableau final à élimination directe. Toutefois, en cas de nombre de poules insuffisant, il sera possible d'intégrer les meilleurs seconds dans le tableau final.

## **Tournois internes 2022**

**Attention !** Les deux tournois se dérouleront simultanément.

### ✓ Calendrier

Phase de poule	du 13 mars au 20 mai
8 <sup>ème</sup> de finale	du 1er juin au 17 juillet
1/4 de finale	du 18 juillet au 28 aout
Demi-finale	du 29 aout au 25 septembre
Finale	8 Octobre 2022

## **Attention !**

- Les inscriptions doivent être validées **au plus tard le 10 mars 2022** ;
- Les inscriptions se font :
  - o Soit à l'accueil du club ;
  - o Soit directement sur le site [golfdesmarches.as@gmail.com](mailto:golfdesmarches.as@gmail.com)

### ✓ Récompenses

Outre une médaille, sera offert à chaque vainqueur la gratuité pour la saison des compétitions 2022 (compétition dites du « dimanche » organisés par l'ASGM, hors green-fee).

Des lots seront aussi offerts aux vainqueurs et aux finalistes des tournois.

Un tableau de « challenge » sera aussi installé de façon permanente à l'accueil du club avec les noms des vainqueurs des différentes éditions.

### ✓ Dispositions spécifiques COVID 19

Si nous sommes toujours sous certaines contraintes, soyez respectueux des gestes barrière et des règles de distanciation.



Le présent Règlement est établi pour les deux tournois internes qui se dérouleront dans l'année 2022 au Club des Marches.

✓ Nombre de participants

Pour les phases de poule, le nombre maximum de participants à chaque tournoi est fixé à :

- Tournoi individuel : 64 joueurs ;
- Tournoi en double : 128 joueurs.

16 poules de 4 joueurs seront constituées.

✓ Inscriptions

Les inscriptions s'effectuent « au fil de l'eau ». Ainsi les noms des joueurs et joueuses qui s'inscriraient en plus seront notés sur une liste complémentaire.

A chaque désistement parmi les 64 ou 128 premiers inscrits, le premier nom de la liste d'attente sera alors contacté.

✓ Formule de jeu

Les règles générales du jeu de golf s'appliquent comme pour toute compétition.

Les tournois sont mixtes et se déroulent sur 18 trous, en MATCH-PLAY, avec handicap (les coups reçus compensant les différences d'index).

Pour rappel, Match-play signifie que le comptage s'effectue au trou par trou. Ainsi chaque trou gagné rapporte un point.

La partie est terminée quand l'écart de score entre les deux joueurs est supérieur au nombre de trous restants à jouer (ex : le joueur A qui a 3 points d'avance au départ du trou 16 ; il ne reste que deux trous à jouer ; A terminera quoi qu'il se passe avec au moins un coup d'avance).

**Attention !** Il est nécessaire d'aller au bout des 18 trous pour le « hole average » (= somme des coups d'avance de chaque rencontre) qui peut départager des joueurs.

✓ Calcul des coups rendus

On tient compte de 0.5 du différentiel entre les index des deux joueurs.

Exemple : Joueur classé 24 contre joueur classé 12 : le nombre de coups rendus en faveur du joueur classé 24 sera de :  $24 - 12 = 12 \times 0.5 = 6$  coups rendus.

Quel que soit le handicap des deux joueurs, les coups rendus ne peuvent excéder 7.

Ils sont répartis selon l'ordre des trous classés les plus difficiles aux plus faciles.

En scramble, on calcule la moyenne des index des 2 joueurs, puis même calcul qu'en individuel.

✓ Index des joueurs

Il sera considéré à la date de démarrage de l'inscription, soit le jeudi 10 mars 2022.

Pour les joueurs dont les index sont entre 54 et 36, les index seront ramenés à 36.

Dans un souci d'équité, les organisateurs se réservent la possibilité de réévaluer le handicap d'un joueur sans index ou avec un index trop éloigné de son niveau de jeu constaté.

#### ✓ Phase des poules

Les matchs de poules devront donc se jouer du dimanche 13 mars 2022 au lundi 30 mai 2022.

En phase de poule, le décompte des points sera :

- Victoire : 3 points
- Match nul : 1 point
- Défaite : 0 point

Le classement s'établira selon la somme des points des différentes rencontres.

*En cas d'égalité*, les joueurs ou équipes seront départagés par :

1. Le résultat de la rencontre qui a opposé les équipes ex-aequo ;
2. Le meilleur « hole-average » ;
3. Un tirage au sort effectué par le comité d'organisation.

Les matchs de poules doivent être terminés au plus tard le 19 juin 2022.

Tous les matchs non joués à cette date seront comptabilisés 0 points pour les joueurs concernés.

Seuls, les premiers de chaque poule accéderont au tableau final.

**Attention !** Si nous ne parvenons pas à constituer 16 poules, les meilleurs seconds résultats seront intégrés dans le tableau de la phase finale. Les modalités de choix seront les mêmes que celles stipulées dans le paragraphe suivant (« En cas d'égalité au 18<sup>ème</sup> trou »).

#### ✓ Phase Finale

Elle se déroulera par élimination directe.

*En cas de forfait d'un des vainqueurs de poule*, c'est le joueur ou la joueuse arrivé(e) deuxième qui participera à la deuxième phase.

*En cas d'égalité au 18<sup>ème</sup> trou*, les joueurs ou équipes se départageront par une séance de "tirs au but" sur le putting green d'entraînement :

- Chaque joueur ou équipe « putt » 5 fois en alternance, du même endroit, à une distance d'un club du trou. Pour les équipes, les joueurs de chaque équipe « putt » alternativement ;
- En cas d'égalité après les 5 putts, on continue sur le principe de la mort subite ;
- A nombre égal de coups joués, le premier joueur ou la première équipe qui rate le trou perd la rencontre si l'autre équipe ou joueur réussit son put ;
- L'honneur est au joueur ou à l'équipe qui a eu l'honneur au trou 18 ;
- Dans l'équipe, c'est le joueur qui a le plus faible handicap qui commence.

#### ✓ Planification des rencontres

Il appartient aux joueurs et aux joueuses devant se rencontrer de programmer leur départ d'un commun accord, dans la limite de temps imposée par le calendrier.

A cette fin, les numéros de téléphone donnés à l'inscription vous seront communiqués.

Les joueurs doivent réserver un départ à l'accueil du golf, tout en précisant qu'ils jouent un matchplay.

**Attention !** Pour tout match non joué avant la date butoir, le gagnant sera désigné par le comité organisateur après un tirage au sort.

✓ Résultat des rencontres

Le jury est composé de Damien SAADI et de Louis Ortega.

Pour qu'une rencontre soit validée, les deux joueurs ou équipes doivent compléter leur carte de score et la remettre à l'accueil du Golf ou dans la boîte à lettres du club (située à l'entrée du parking).

**Attention !**

- Une seule carte de score est complétée et signée par tous les joueurs d'une partie ;
- En cas de non signature de tous les joueurs, la partie sera considérée comme nulle.

Fait aux Marches le 14 février 2022

